

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes Sud  
Vendée Littoral (85)  
107, avenue du Maréchal de Lattre  
de Tassigny

85400 LUÇON

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, 107, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85400 LUÇON, FRANCE. Tel : +33 251976464. E-mail : marchespublics@sudvendeelittoral.fr.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

### Description du marché

**Objet du marché**

Travaux de relamping de trois équipements sportifs et d'une salle du conseil de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45310000, 45311200

Code NUTS : FRG05

### Caractéristiques principales

La présente consultation concerne des travaux de relamping de trois équipements sportifs et d'une salle du conseil de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

**Lieu(x) d'exécution :**

- Salle de sports intercommunale - avenue des Cerisiers - 85210 Saint Jean de Beugné
- Salle de sports intercommunale - Chemin de la Simbrandière - 85110 La Jaudonnière
- Centre aquatique L'Auniscéane - Rue du Pertuis Breton - 85360 La Tranche sur Mer
- Annexe, 5 route de Luçon - Rond-Point de la Delphine - 85580 Saint Michel en L'Herm

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

Description des travaux par site :

SALLES DE SPORTS - Descriptif des prestations :

- oL'étude d'éclairage des deux halles de sports pour répondre à la classe II,
- oLe plan d'implantation des éclairages,
- oPhotométrie et fiches techniques par rapport aux matériels proposés,
- oLa dépose et évacuation du matériel existant,
- oL'ensemble des prestations sera compris dans l'offre : fixation, câblage, nouvelle distribution, modification armoire etc...
- oLa fourniture et mise en oeuvre de luminaires de type LED
- oLa fourniture et pose de protection contre les ballons
- oLa location de nacelle à roue blanche d'une hauteur de : 10 à 12m,
- oRépondre au règlement Fédération Française de Hand-Ball (la Jaudonnière),
- oRépondre au règlement Fédération Française de Badminton (St Jean de Beugné),
- oContrôle/Essai : un relevé d'éclairage sera réalisé en journée et en nocturne.

HALLE CENTRE AQUATIQUE AUNISCEANE - Descriptif des prestations :

- oL'étude d'éclairage du Halle bassin du Centre Aquatique pour répondre à la classe II
- oLe plan d'implantation des éclairages,
- oPhotométrie et fiches techniques par rapport aux matériels proposés,
- oLa dépose et évacuation du matériel existant,
- oL'ensemble des prestations sera compris dans l'offre : fixation, câblage, nouvelle distribution, modification armoire etc...
- oLa location de nacelle ou échafaudage
- oContrôle/Essai : un relevé d'éclairage sera réalisé en journée et en nocturne.

SALLE DU CONSEIL - Descriptif des prestations :

- oL'étude d'éclairage de la salle du Conseil pour obtenir 600 Lux
- oLe plan d'implantation des éclairages,
- oPhotométrie et fiches techniques par rapport aux matériels proposés,

- oLa dépose et évacuation du matériel existant,
- oL'ensemble des prestations sera compris dans l'offre : fixation, câblage, nouvelle distribution, etc...
- oL'échafaudage
- oContrôle/Essai : un relevé d'éclairage sera réalisé en journée et en nocturne.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**L'avis implique un marché public.**

**Division en lots : Non**

**Date prévisionnelle de commencement des travaux**

29 mars 2021

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 3 (à compter de la date de notification du marché).

## **Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Lundi 08 février 2021 - 12:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).**

## **Conditions relatives au marché**

**Cautionnement et garanties exigés :**

Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire. (Articles L2191-7 et R2191-32, Article R2191-36).

Le titulaire sera tenu, au titre des travaux réalisés, à une garantie de parfait achèvement d'un an à compter de la réception des travaux et aux autres garanties légales applicables

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance est versée au titulaire lorsque les conditions prévues à l'article R2191-3 du Code de la Commande Publique sont réunies à savoir un montant initial du marché supérieur à 50 000EUR HT et un délai d'exécution supérieur à deux (2) mois. Son montant n'est ni révisable, ni actualisable. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui**

Les travaux sont effectués en site occupé.

## **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

Seront rejetées les candidatures qui :

- soit se trouvent dans l'une des situations visées par les dispositions des articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la Commande Publique,
- soit ne justifient pas, au vu des renseignements et documents exigés, un niveau de capacités professionnelles, techniques et financières suffisant.
- soit ne sont pas en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**Situation juridique - références requises :**

Précisées au règlement de consultation

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Précisées au règlement de consultation

**Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Précisées au règlement de consultation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: La valeur technique de l'offre 60%
- 2: Le prix des travaux 40%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

**Autres renseignements****Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2021 02 T TEC

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les candidatures et offres seront obligatoirement transmises par voie électronique à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Conformément à l'article R2132-7, la soumission par voie papier n'est plus autorisée. Aucune régularisation ne sera effectuée. Toute soumission réceptionnée par voie papier sera donc déclarée irrégulière.

Conformément à l'article R2193-4 du code de la Commande Publique, l'acheteur public informe les candidats que leur candidature peut être présentée sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) conforme au modèle disponible sur : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

L'intégralité des échanges au cours de la consultation jusqu'à la notification des marchés publics seront des échanges électroniques réalisés par le biais de la plateforme du profil acheteur et envoyés à l'adresse de messagerie ayant servi au dépôt du dossier, conformément aux dispositions de l'Article L2132-2 du Code de la Commande Publique.

L'offre dématérialisée devra être reçue par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral avant les date et heure fixées pour la

remise des offres.

Conformément à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique, le candidat peut, parallèlement à la remise de son offre par voie électronique, transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM ou CLE USB). La remise de cette copie de sauvegarde se fera dans les conditions énumérées dans le règlement de la consultation. Elle devra en outre être placée sous plis scellé et porter la mention « copie de sauvegarde »

Les conditions d'ouverture des offres transmises par voie électronique, et le cas échéant, celles relatives à l'ouverture de la copie de sauvegarde sont régies par le Code de la Commande Publique.

**Date limite d'obtention :** lundi 08 février 2021 - 12:00

**Renseignements complémentaires :**

Visite des équipements :

une visite des équipements est obligatoire dans le cadre de cette consultation. Les modalités relatives à ces visites sont reprises dans le règlement de la consultation.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable gratuitement jusqu'à la date limite de remise des offres sur le site dédié à cet effet situé sur la plate forme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Pour télécharger les documents, les candidats doivent au préalable, impérativement s'identifier sur le site susvisé.

La responsabilité de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée.

Il appartient à chaque candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation pour établir son offre.

Conformément au code de la Commande Publique, les opérateurs économiques peuvent indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les modifications et les précisions apportées aux documents de la consultation.

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral attire votre attention sur l'importance des coordonnées que vous communiquez dans le cadre de votre identification sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) ; cette adresse mail sera systématiquement utilisée par la CCSVL pour l'ensemble des échanges relatifs à la présente procédure.

## **Procédures de recours**

**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 024099460. E-mail : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr). Fax +33 024099465.

**Organe chargé des procédures de médiation**

Comité consultatif de règlement amiable DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE IMMEUBLE 22 MAIL PABLO PICASSO BP 24209 44042 NANTES FRANCE. Tél. +33 025346783. E-mail : [Paysdl.polec@direccte.gouv.fr](mailto:Paysdl.polec@direccte.gouv.fr). Fax +33 025346799.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 024099460. E-mail : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr). Fax +33 024099465.

## **Adresses complémentaires**

### **Date d'envoi du présent avis**

15 janvier 2021